

CONFERENCE DES AMBASSADEURS 1988CONCLUSIONSDU CHEF DU DEPARTEMENT

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Messieurs les Chargés d'Affaires,  
Mesdames, Messieurs,

Il est de tradition qu'au terme de la Conférence des Ambassadeurs le Chef du Département présente les principales conclusions qui ressortent des discussions qui ont lieu pendant la Conférence. Les thèmes abordés ont été vastes et généraux, mais ils étaient nécessaires car le Conseil fédéral doit relever les défis qui lui sont posés. Il est d'ailleurs bon que les Ambassadeurs soient mis au courant de ces différents défis lors d'une telle conférence. Cela nous permet de mieux saisir vos réactions aux propositions du Conseil fédéral; mais je répète ici que les décisions du Gouvernement ne peuvent être remises en question car seul, dans notre système constitutionnel, le Parlement serait à même de le faire.

Une partie importante de la journée de mardi, nous l'avons consacrée à l'Europe et plus précisément à l'Europe des 12 ainsi qu'à la position de la Suisse vis-à-vis de cette dernière. C'est un problème d'actualité qui nous interpelle tous. Nous avons constaté que le processus d'intégration de la Communauté européenne, notamment sous la présidence de la R.F.A., a avancé à grands pas quand bien même cette progression n'est pas uniforme dans tous les domaines. Ce processus, ainsi que la perspective de la réalisation d'un grand marché intérieur en 1992, incitent les pays non communautaires à réévaluer leur position vis-à-vis de la Communauté. A cet égard nous avons particulièrement mis en exergue l'attitude des pays de l'AELE et surtout de l'Autriche dont la décision de déposer une demande d'adhésion, pour des raisons notamment économiques, ne fait plus guère de doutes. Si nous par

- 2 -

tageons avec la Suède et la Finlande l'avis selon lequel nos statuts respectifs de pays neutres ne sont, du moins pour le moment, pas compatibles avec une telle adhésion, l'Autriche porte sur cette question un jugement différent, ignorant, à notre avis, des données évidentes telles que le manque d'empressement de la Communauté européenne à absorber de nouveaux membres ainsi que l'attitude de l'Union soviétique. Quoi qu'il en soit, il ne serait pas dans notre intérêt que des pays tiers interprètent la neutralité autrichienne et, par voie de conséquence, celle de la Suisse.

Il est réjouissant par ailleurs de constater que la Suisse bénéficie, surtout auprès des grands pays de la Communauté européenne, d'un certain "goodwill" politique. Ceci ne doit cependant pas nous inciter à relâcher nos efforts en vue d'expliquer non seulement dans les capitales européennes mais aussi auprès des opinions publiques de ces pays notre position spécifique afin de dissiper cette impression que d'aucun pourrait avoir d'une Suisse opportuniste.

Mais l'intérêt pour cette Europe communautaire en évolution ne se limite pas aux seuls membres de l'AELE. Aussi bien dans les pays de l'Est qu'outre Atlantique, on souhaite que la Communauté évite le piège de l'introversión et reste ouverte sur l'extérieur.

A plus long terme, l'avenir de nos relations avec la Communauté européenne pourrait également dépendre du contexte Est-Ouest dans lequel se situe le continent européen. Si le réaménagement auquel procèdent actuellement les deux superpuissances dans leurs relations bilatérales devait conduire à un désengagement progressif des Etats-Unis de l'Europe, cette dernière serait livrée à elle-même. Elle pourrait dès lors soit renforcer sa coopération aussi bien dans le domaine politique que dans celui de la sécurité - ce qui aurait pour conséquence de rendre plus difficile un rapprochement de la Suisse - soit jouir du climat de détente retrouvée et concentrer ses efforts de coopération dans le domaine

- 3 -

économique en négligeant les grandes dimensions de politique extérieure et de sécurité, ce qui pourrait permettre une coopération pragmatique plus étendue avec la Suisse.

Dans ce contexte, nous avons également relevé que la coopération politique européenne est une réalité et qu'elle a pour conséquence des échanges d'informations intenses non seulement entre les capitales des 12, mais aussi lors de conférences internationales, sans que pour autant la Communauté, en tant qu'unité politique, ne joue encore un rôle de premier plan sur la scène internationale à l'instar de celui des Etats-Unis ou de l'Union soviétique.

Nous avons aussi abordé, mardi dernier, les questions afférentes au désarmement en Europe et à notre politique de bons offices. Nous sommes très attentifs aux mutations qui se dessinent dans les relations Est-Ouest et plus particulièrement en matière de maîtrise des armements, car elles nous concernent également. Nous pourrions ainsi, à plus ou moins longue échéance, être amenés à participer à la vérification d'accords multilatéraux de désarmement ou à des opérations dites civiles, ce à quoi nous devons nous préparer.

Le Conseil fédéral a d'ores et déjà décidé, vous le savez, d'accroître les efforts de la Suisse dans le domaine des opérations de maintien de la paix afin, d'une part, de donner plus de substance concrète à notre politique de paix et de sécurité et, de l'autre, d'asseoir la politique de la Suisse à l'égard des Nations Unies après le rejet par le peuple de notre adhésion à cette organisation internationale.

La discussion sur la coopération au développement et l'aide humanitaire a été introduite par l'Ambassadeur Fritz Staehelin. C'est un secteur en constante évolution. Il a souligné les efforts entrepris depuis quelques années pour renforcer la cohérence entre les instruments de la Confédération dans ce domaine.

- 4 -

Le récent message du Conseil fédéral sur la continuation de l'aide humanitaire, pour une période de quatre ans, montre clairement la nature des progrès qui sont en voie de réalisation. Par ailleurs, nous voyons de plus en plus à quel point la coopération au développement et l'aide humanitaire doivent être insérées dans l'ensemble de notre politique étrangère et de notre politique économique extérieure. La discussion, malheureusement limitée par le temps disponible, a montré que vous approuvez les grandes orientations de notre politique. J'ai par ailleurs pris note avec intérêt de la suggestion qui a été faite par notre ambassadeur en Inde concernant nos moyens de participer au financement de grands projets.

Mardi, l'Ambassadeur Weiersmüller, en fin d'après-midi, vous a expliqué la fonction et les tâches qui lui ont été confiées par le Conseil fédéral. Nous avons dans ce domaine-là tout à découvrir. Je souhaite que vous nous fassiez part des informations que vous pourriez recueillir et qui pourraient nous intéresser.

La discussion sur l'Europe de l'Est a été, je ne vous le cache pas, décevante; en effet, la plupart des orateurs qui ont pris la parole au cours du débat ne se sont pas suffisamment tenus aux thèmes choisis et au temps imparti, ce qui nous empêche de tirer des conclusions claires de nos discussions. Elles ne nous auront pas permis d'approfondir l'impact de la politique de Glasnost et de Perestroïka sur l'évolution intérieure et extérieure également des pays concernés. Il est d'ailleurs sans doute trop tôt pour vouloir apprécier le phénomène Gorbatchev dans toute son ampleur. L'Union soviétique elle-même en paraît profondément troublée, voire atteinte dans sa stabilité intérieure. Le bloc des pays de l'Est - bloc peu homogène quant à son histoire - est loin, quant à lui, d'y répondre par une position commune.

Célébrations 1991 : Le Délégué du Conseil fédéral, M. Marco Solari, a présenté la conception générale des festivités commémoratives du 700ème anniversaire. Après avoir rappelé les

- 5-

erreurs qui ont motivé le rejet de CH-91, le Délégué a montré la priorité qui allait à la rencontre et à l'échange culturel en tant qu'éléments moteurs du concept de la trilogie des fêtes. L'accent est mis sur l'histoire commune, la diversité de nos cultures et les liens qui nous unissent à la communauté internationale. Rencontre, solidarité et ouverture seront les leit-motifs des manifestations réparties dans les diverses régions du pays. Au-delà des égoïsmes et de la vanité, il s'agira de retrouver notre identité et la foi dans notre avenir, notre place en Europe et dans le monde. Nous avons besoin de votre appui et de vos conseils dans ce domaine-là afin de donner une image moderne de la Suisse.

M. Vallon a décrit ensuite les aspects internationaux du message, plus précisément les contributions attendues du Département dans le cadre de la Fête de la solidarité. M. Fetscherin a pour sa part rappelé les raisons de l'absence d'un volet "étranger" dans le message et exposé les initiatives prises par la COCO pour assurer un rayonnement approprié de l'événement à l'étranger. L'initiative visant à l'acquisition de la Place des Suisses de l'étranger n'a pas été soutenue partout comme on l'espérait, mais une solution sera trouvée si l'on n'arrive pas à réunir le montant fixé dans les délais.

Quelques ambassadeurs ont regretté que le programme proposé soit un peu disparate, comporte trop d'éphémérides et ne laisse guère de traces durables. En réaffirmant les particularités culturelles, il faudrait aussi veiller à éviter toute résurgence des théories sur les ethnies. Les allusions faites aux "utopies idéalisées" - spéculations sur l'avenir - suscitent quelques critiques, mais le Délégué se montre rassurant en insistant sur le fait qu'il faut combattre l'indifférence et favoriser l'enthousiasme.

Le Chef du Département militaire fédéral, M. Arnold Koller,  
- notre Conseiller fédéral invité à notre conférence cette

- 6 -

année - a parlé des chances et des défis que représente pour notre politique de sécurité l'environnement stratégique en mutation dans lequel nous vivons. Il était important qu'il puisse faire valoir devant vous ce qu'est notre défense générale. Partout l'on assiste à des développements significatifs sans vraiment savoir si les fondements de cette évolution générale, en soi positive, sont stables et solides pour l'avenir. Dans cette période de mouvements, le cap de notre politique de sécurité doit être fermement maintenu. Le bien-fondé de notre armée reste intact et la votation sur l'initiative pour une Suisse sans armée représente une chance pour démontrer cela. La composante externe de notre politique de sécurité doit aujourd'hui saisir de manière dynamique les occasions que nous offre cette situation internationale favorable en vue d'élargir les possibilités d'influer sur notre environnement stratégique. Ce faisant, cette politique doit rester cohérente, transparente, crédible et compréhensible pour notre population et surtout pour notre jeunesse.

En fin d'après-midi, hier, l'Ambassadeur Mario Corti vous a parlé de l'économie mondiale en mutation. L'économie mondiale est caractérisée par un changement profond. Des évolutions démographiques et économiques divergentes risquent d'accentuer encore le fossé entre les pays industrialisés du Nord et le Sud qui s'efforce de s'intégrer davantage dans la division internationale du travail. Les problèmes d'endettement du Tiers Monde et le processus d'ajustement de l'économie extérieure américaine hypothèquent la situation. La globalisation des activités économiques d'une part et les tendances à la renationalisation de la politique économique et à une polarisation accrue des relations économiques d'autre part ont créé des tensions dangereuses et menacent toujours plus le système commercial multilatéral mondial. Les entreprises et les gouvernements subissent une pression d'ajustement structurel forte et croissante. Ces circonstances appellent notre économie à réfléchir sur ses propres forces et à réaffirmer sans cesse ses positions sur les marchés mondiaux en offrant des produits et des prestations visant à résoudre des

- 7 -

problèmes spécifiques. Afin de réaliser cet objectif, il s'avère indispensable de concentrer toutes les forces, en particulier d'intensifier les efforts de formation et de recherche, mais aussi d'éviter toute entrave indispensable à notre capacité de concurrence. Sur le plan stratégique, même dans l'optique du marché intérieur de 1992, le maintien d'un horizon mondial demeure une obligation de prudence élémentaire pour nos entreprises.

Ce matin le Vice-Président du Conseil fédéral, mon collègue, le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Chef du Département de l'économie publique, a tracé un portrait encourageant mais sans complaisance de l'état de l'économie mondiale et tout particulièrement de celui de l'économie suisse qui connaît une phase de croissance tout à fait remarquable. Il s'est interrogé sur les atouts de notre économie dans la compétition économique internationale sans cacher la préoccupation que peut susciter une certaine tentation de repli comme en témoigne, par exemple, le débat sur l'énergie. Examinant l'état des exercices simultanés au GATT et en matière européenne, Monsieur Delamuraz a souligné l'importance de l'engagement des responsables politiques dans les négociations de Genève et rappelé à propos de l'Europe que la Suisse ne doit pas dresser de barrières inutiles qui rendraient encore plus difficile une adhésion à la Communauté si la question devait une fois se poser.

Poursuivant dans la ligne de l'exposé de M. le Conseiller fédéral Delamuraz, le Secrétaire d'Etat Blankart a introduit le débat en invitant les participants à se prononcer sur les questions suivantes :

- En matière d'intégration, comment notre approche est-elle perçue à l'étranger ?
- Les milieux économiques, dans les autres pays d'Europe occidentale, font-ils eux aussi preuve de certaines réserves quant aux bienfaits d'un marché unique ?

- 8 -

- Perçoit-on de manière positive le rôle de la Suisse compte tenu de la liberté de manoeuvre que lui laisse son statut de non-membre de la CEE ?
- Au sujet du GATT, Monsieur Blankart s'est interrogé sur le sérieux avec lequel les participants aux négociations s'impliquent véritablement; il n'est pas exclu que l'opportunisme finisse par prévaloir pour certains pays.
- Monsieur Blankart s'est également interrogé sur la tendance à la régionalisation, sur la question de l'intégration des pays en développement aux échanges internationaux et sur celle de la spécificité de l'agriculture dans le contexte des négociations du GATT.

A l'issue du débat qui suivit, le Conseiller fédéral Delamuraz conclut par les remarques suivantes :

- L'interdépendance matérielle et géographique des grands défis mondiaux ne cesse de s'accroître.
- Pour la Suisse, le credo de l'économie libérale reste plus valable que jamais.
- La vocation libérale de la Suisse est menacée à l'extérieur par les pratiques de certains Etats qui pourraient faire échouer les négociations du GATT avec des conséquences extrêmement graves.
- Cette vocation est aussi menacée à l'intérieur par les tendances insularistes de certains milieux. Il revient à la classe politique d'en saisir le danger et de faire jouer la compétition.
- L'internationalisation généralisée entraîne une diversification et une densification des échanges internationaux et par



- 9 -

conséquent une multiplication de nos efforts y compris de ceux de nos ambassades. Monsieur Delamuraz a tenu à vous en remercier chaleureusement et vous a promis tout l'appui de son Département.

Cet après-midi, le Directeur de la DASE vous a donné un aperçu des changements intervenus l'année dernière au niveau de l'organisation de notre Département et a présenté, par la suite, sa direction.

En évoquant les points forts du futur champ d'action de la DASE, il a exprimé sa volonté d'assurer une discipline des transferts instaurant une plus grande équité en la matière et son souci de redonner pleinement à la DASE le rôle qui lui échoit naturellement en sa qualité de maître d'oeuvre des constructions à l'étranger. Il a mentionné les développements et les améliorations en cours dans le domaine de l'informatique dont bénéficieront bientôt nos postes à l'étranger.

Par ailleurs, le Directeur de la DASE a insisté sur la nécessité d'améliorer la situation de nos agents par le biais de révisions du RF (3) et de se montrer, entre autres, plus réceptif aux desiderata des conjoints de nos fonctionnaires.

En guise de conclusions, il a annoncé la tenue de deux séances à huis clos, destinées d'une part à la recherche de solutions aux problèmes soulevés dans son exposé, d'autre part à apporter une meilleure coordination et des simplifications sur le plan administratif.

L'exposé du Secrétaire général qui a suivi celui du Directeur de la DASE a révélé à quel point le cahier des charges de cette nouvelle entité que constitue le Secrétariat général, créée dans le cadre de la réorganisation du Département, est multiforme et varié. Aux tâches dans le domaine de l'information se juxtapose, au premier plan, la fonction de coordination des affaires du

- 10 -

Conseil fédéral et du Parlement, et ceci non seulement au sein du Département, mais encore avec les autres Départements. Par ailleurs, les explications fournies par le Secrétaire général ont permis de mettre en relief les différents domaines de coordination attribués au Secrétaire d'Etat, respectivement au Secrétaire général. Son exposé a permis également de se rendre compte quels sont les domaines d'activités spécifiques de la collaboratrice personnelle et du collaborateur diplomatique du Chef du Département.

D'une manière générale, on peut constater que la nouvelle structure du Département, qui a vu la création d'un état-major à part entière et l'attribution de tâches bien définies à la Direction administrative et du service extérieur, a fait ses preuves. On est en droit de tirer cette conclusion au regard des expériences faites ces dix derniers mois avec le nouveau système et en vertu des échos en provenance tant de notre Département que du Parlement.

\*            \*  
                 \*

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour sa participation aux débats si importants d'une conférence telle que la nôtre. Comme je l'ai dit dans mon exposé liminaire, j'attache beaucoup d'importance au dialogue entre la Centrale et nos postes à l'étranger. Nous nous retrouverons dans quelques instants pour la partie récréative de notre rencontre et demain ce sera l'excursion dans le Canton du Jura et la région francophone du Canton de Berne.

\*            \*  
                 \*